



95 | OSNY « Ce n'est vraiment pas normal d'exploiter des bêtes de cette manière ». Un rassemblement était organisé dans la zone commerciale de l'Oseraie, ce dimanche, alors qu'une troupe vient d'arriver dans le secteur.

Le cirque et ses animaux sauvages ne sont pas les bienvenus

MARIE PERSIDAT

LES DÉFENSEURS des animaux, les élus, les propriétaires du site... Tout le monde semble vouloir le départ du cirque qui s'est installé sur un parking de la zone commerciale de l'Oseraie, à Osny. Une manifestation était même organisée ce dimanche après-midi. « Nous voulons des cirques sans animaux ! » ont scandé entre 40 et 50 personnes qui avaient répondu à l'appel des associations One Voice, PAZ (association Paris animaux zoopolis) et du parti animaliste. Des militants, mais pas seulement.

« On est venus car nous sommes très attachés à la défense des animaux », témoigne ainsi Philippe, accompagné de sa femme Audrey et de leur fils Antoine. Ils habitent Osny et n'ont pas hésité. « Ce n'est vraiment pas normal d'exploiter des bêtes de cette manière à notre époque, ils sont asservis dans tous les domaines. » Juste à côté des bannières des manifestants, l'affiche du cirque franco-belge montre en effet un artiste entouré notamment d'un lion et d'un zèbre.

Une installation sans autorisation

Pour les associations, la présence de quelques habitants du coin change tout. « Avant, nous faisions de toutes petites manifestations qui étaient moquées », se souvient Enrico Eusebi, du Parti animaliste pour le Val-d'Oise. « Depuis la loi (du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la mal-



Osny, ce dimanche. Entre quarante et cinquante personnes ont répondu à l'appel des associations de défense des animaux. Le maire (LR) de la commune, Jean-Michel Levesque, était également présent.

traitance animale), tout a changé. La société civile avance. » Les collectivités locales n'hésitent plus non plus à affirmer leurs convictions, même si les animaux sauvages ne seront véritablement interdits dans les cirques itinérants qu'en 2028.

Le maire (LR) de la commune était ainsi présent ce dimanche après-midi, sou-

tenant indirectement la manifestation, sans pour autant porter de banderole. Jean-Michel Levesque assure d'abord s'inquiéter de la sécurité de la population. Car le cirque s'est installé sans autorisation sur un terrain privé. « Quand on a un chapiteau de cette taille, une structure aussi grande qui accueille du public, il y a des obligations ! Quid du passage de la commission de sécurité ? » s'interroge l' élu.

Le propriétaire de la parcelle, la compagnie de Phalsbourg confirme. « C'est un site qui fait régulièrement l'objet d'occupations illégales », explique son directeur régional.

439 municipalités en France ont pris un arrêté interdisant les cirques avec animaux sauvages sur leur territoire. De plus en plus de gens se sentent concernés, il y a un élan sociétal.

CINDY TUCCI, CO-RÉFÉRENTE ONE VOICE POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

« Pour l'éviter, nous avons donné des autorisations durant la période estivale pour que s'installent des structures de spectacles, des cascadeurs récemment. Mais en aucun cas nous n'avons autorisé ce cirque. Les enseignes de la zone se plaignent, nous sommes derrière eux. »

Une procédure est en cours, un huissier a remis au cirque le 25 août un document l'exhortant à quitter les lieux. « De manière générale, la compagnie de Phalsbourg est opposée à la présence d'animaux sauvages dans les cirques », précise le directeur. C'est aussi le cas de la municipalité

d'Osny qui, à la suite de cette histoire, vient de prendre un arrêté interdisant les cirques avec animaux sauvages sur son territoire. Elle marche ainsi dans les pas d'autres collectivités. « Fin 2021, il y en avait 439 en France. De plus en plus de gens se sentent concernés, il y a un élan sociétal », constate Cindy Tucci, Val-d'Oisienne et co-référente One Voice pour l'Île-de-France.

« Des numéros qui vont enchanter les enfants et les parents »

Problème, ces arrêtés « sont souvent cassés au nom du droit des circassiens à exercer leur profession, pointe Enrico Eusebi. Les villes prennent donc plutôt des vœux dernièrement. » C'est ce que vient de faire par exemple la commune de Trappes (Yvelines), qui a vu son arrêté municipal retoqué. Elle a donc décidé de réaffirmer son opposition en adoptant un vœu afin de redire publiquement qu'elle ne souhaitait pas accueillir de cirques qui exploitent des animaux car elle considère qu'il s'agit de maltraitance.

De son côté, le cirque franco-belge ne se cache pas de mettre en scène des fauves et des primates mais se veut très rassurant. « Des animaux domestiques et sauvages nés en captivité et élevés avec amour sont accompagnés de leurs éducateurs bienveillants pour vous présenter des numéros qui vont enchanter les enfants et les parents », promet ainsi leur texte promotionnel. ■

95 | SARCELLES La petite association Solidarité et unité a ravi les foules samedi après-midi, au parc Kennedy.

800 kits de rentrée scolaire distribués gratuitement

DES TROUSSES, des cahiers, des stylos... Des montagnes de fournitures scolaires ont été distribuées samedi après-midi au parc Kennedy, à Sarcelles. Des centaines d'enfants ont ainsi pu s'équiper gratuitement en vue de la rentrée scolaire. C'est une nouvelle association, jusque-là inconnue au bataillon, qui est à l'origine de cette opération d'envergure. « Nous sommes tellement

contents, tout le monde avait le sourire ! » se félicite Selma Basbug, la secrétaire de Solidarité et unité. La petite structure est née l'an dernier, dans le quartier des Flanades et de la MJC, créée par Balla Diarra un ancien habitant de la ville aujourd'hui âgé de 37 ans. Avec un groupe de proches, il a voulu donner un coup de pouce aux enfants en agissant pour la réussite scolaire.

Une première distribution de 200 kits avait ainsi eu lieu en septembre 2021. « Il y avait eu beaucoup plus de familles que de lots disponibles, confie Selma. Nous étions contents du succès mais en même temps on avait mal au cœur de ne pas pouvoir donner à tout le monde. On a vu que les habitants étaient en galère. » Les prix des fournitures continuant d'augmenter,

l'association a décidé d'amplifier son action.

8 000 € récoltés auprès d'entreprises

Dès le mois de janvier, ses membres ont commencé à démarcher des sociétés pour recueillir des dons sous la forme d'articles de papeterie et de participation financière. Environ 8 000 € ont ainsi été rassemblés. Une équipe de

cinquante bénévoles s'est ensuite attelée à l'organisation d'une distribution. « Les rappeurs Rohff et Ninho ou encore le footballeur Riyad Mahrez ont relayé notre initiative sur les réseaux », s'enthousiasment les membres du groupe. L'appel a bien été entendu. « Une demi-heure avant le début de la distribution, il y avait déjà énormément de monde qui attendait ! »

Solidarité et unité ne compte pas s'arrêter là. L'association a déjà récolté des fonds pour soutenir des orphelins au Mali et en Tanzanie au cours de l'année écoulée. Mais elle veut surtout continuer à se développer sur Sarcelles. « Nous espérons que cette grande distribution va nous ouvrir des portes et inciter d'autres partenaires à nous rejoindre », souffle Selma. ■

M.P.